



NAPA Nouvelles des Aires Protégées en Afrique

News from African Protected Areas

N°101
Octobre 2016



Edito

Geoffroy MAUVAIS
Coordinateur du Papaco

Peut-on réparer l'irréparable ?

La NAPA se fait souvent l'écho de mauvaises nouvelles, d'une nature qui se dissipe petit à petit, d'habitats ou d'espèces qui disparaissent à jamais. C'est la triste actualité de l'Afrique, prise entre une population humaine qui croît, ses besoins qui grandissent encore plus vite et des bouleversements globaux qui précipitent tout le monde dans le chaos, le changement climatique n'étant qu'un parmi d'autres.

Il arrive qu'on s'essaie au cheminement inverse. Une expérience intéressante est en cours en Afrique du Sud où l'on tente de recréer la sous-espèce éteinte d'un zèbre local. Certes, cela reste anecdotique, mais il y a fort à parier que ce type d'initiative se multipliera au fur et à mesure des progrès de la science.

Le Couagga *Equus burchellii quagga* est une sous-espèce du zèbre des plaines, le plus commun en Afrique. Le dernier Couagga s'est éteint au zoo d'Amsterdam, en août 1883, dans l'indifférence générale. A l'époque, personne ne se souciait de savoir ce que pouvait devenir cet animal à dire vrai. Il possédait un corps beige, tirant sur le marron et des pattes blanches. Seuls sa tête et son cou étaient zébrés. Il était abondant dans toute l'Afrique Australe et la colonisation de cette partie du continent a précipité son déclin. Chassé pour sa viande et pour sa peau puis méthodiquement massacré pour permettre l'extension de l'élevage domestique, il s'est éteint dans la nature au cours du XIXème siècle, autant dire hier. Cette histoire

nous rappelle furieusement celle du pigeon migrateur américain et dont la NAPA n°78 se faisait l'écho (rappelez-vous de Martha !). Et celle, tout aussi triste du Dodo, dont nous avons parlé dans la NAPA n°75.



Le Couagga est l'une des toutes premières espèces éteintes dont on a étudié l'ADN, dès lors qu'il fut démontré sa parenté avec le zèbre des plaines. Une étude génétique poussée à partir des individus naturalisés a permis d'identifier les gènes responsables de la couleur beige, mais aussi de l'absence de rayures sur certaines parties du corps. Ces mêmes gènes furent ensuite recherchés - et trouvés - chez certains zèbres des plaines. Il devenait donc possible de sélectionner spécifiquement les zèbres porteurs de ces gènes et, au fur et à mesure des générations, de consolider une population qui exprimerait plus systématiquement le phénotype lié (c'est-à-dire l'apparence du Couagga).

Le Quagga Project était né, lancé par Reinhold Rau en Afrique du sud il y a une trentaine d'années pour, peut-être un jour, réintroduire l'espèce dans son milieu naturel.

Aujourd'hui, la population d'animaux sélectionnée (quelques dizaines d'individus au total, élevés en différents noyaux) ressemble effectivement beaucoup aux spécimens empaillés, encore disponibles, du Couagga originel. Cette apparence semblable ne peut évidemment définir la « re-création » d'une sous-espèce car il faudrait pour cela que l'ADN sélectionné soit en tout point semblable à celui d'origine. Or cet ADN n'est que partiellement disponible et il est donc impossible de statuer sur la similarité totale de ces animaux.

Ce sont là les limites de la sélection. Un jour pourtant, par clonage, il sera peut-être possible de recréer des espèces disparues... mais on en n'est pas encore là et on devrait se garder de parier sur cette éventualité alors que tant d'espèces risquent encore de disparaître.

Plus d'info : www.quaggaproject.org

Le papaco, c'est aussi sur :



Twitter = @Papaco_IUCN
(https://twitter.com/Papaco_IUCN)

Et sur :



Facebook = facebook /IUCNpapaco
(<https://www.facebook.com/IUCNpapaco>)



Nouvelle session du MOOC sur la gestion des aires protégées entre octobre et décembre 2016

Notre MOOC (formation à distance) GAP est à nouveau en ligne sur Coursera. Rejoignez les **6000+ participants** qui ont déjà suivi la formation et participez au groupe Facebook du MOOC (2400+ inscrits) pour échanger sur la **gouvernance** et la **gestion des aires protégées** en Afrique. Le cours est **gratuit** et se déroule en **7 modules courts**, étalés sur 3 mois.

Vous pouvez donc suivre le MOOC à **votre rythme** une fois inscrit ! Vous trouverez le lien **pour vous inscrire** sur www.papaco.org, à la **page formation**

Ou directement sur :

<https://www.coursera.org/learn/protected-areas>

Le teaser :

<https://www.youtube.com/watch?v=10SQ2DRGWOQ>

Rejoignez le groupe facebook sur :

<https://www.facebook.com/groups/167668443583415/>



Planification de la résilience et de l'adaptation au changement climatique pour les communautés des aires protégées – Un guide par étapes

Par Wicander, S., Helfgott, A., Bailey, M., Munroe, R., Ampomah, G., Diouf, A., Devisscher, T. et Corrigan, C. (2016) - UNEP-WCMC.

Le UNEP-WCMC a publié un guide pratique sur comment impliquer les communautés locales, proches d'une aire protégée, dans les processus d'adaptation au changement climatique. Le guide complet est disponible sur papaco.org, à la page publication.

La présente NAPA expose rapidement le résumé de ce guide mais surtout quelques-unes des méthodes proposées pour l'animation des ateliers de concertation avec les communautés. Ce sont là des techniques intéressantes à connaître, au-delà des seules discussions relatives au climat.

A - Présentation résumée du guide

Le changement climatique constitue l'une des menaces les plus importantes pour notre environnement et notre bien-être économique et social. Les effets négatifs du changement climatique se font déjà sentir partout dans le monde et de nombreuses communautés, en particulier dans les pays en développement, sont de plus en plus vulnérables. En réponse aux risques climatiques, les communautés ont besoin de comprendre et d'élaborer des stratégies appropriées qui favorisent une certaine résilience aux changements environnementaux, tout en permettant de s'y adapter de manière positive. Les aires protégées (AP) constituent des outils importants pour la conservation de la biodiversité et des écosystèmes, lesquels fournissent de nombreux services à la base des moyens de subsistance de nombreuses personnes. En outre,

leur rôle dans le cadre de l'atténuation des effets liés au changement climatique et de l'adaptation est de plus en plus reconnu. Dans ce contexte, le Centre mondial de suivi de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP-WCMC) a élaboré un manuel par étapes pour aborder le changement climatique avec les communautés vivant dans les aires protégées et donner aux populations locales les moyens de planifier un tel changement.

Ce guide intitulé « *Planification de la résilience et de l'adaptation des communautés des aires protégées* » offre des outils pratiques pour travailler de manière efficace avec les communautés vivant dans les AP, et autour de celles-ci, vers des stratégies appropriées pour faire face aux effets négatifs du changement climatique.



Ce manuel décrit donc un processus pratique et pragmatique de planification communautaire de la résilience et de l'adaptation. Il offre des conseils étape par étape pour mettre en place le processus de planification, impliquer la communauté, et affiner et mettre en oeuvre des plans d'action. Ce manuel est destiné aux professionnels des organisations non- gouvernementales (ONG), des organismes gouvernementaux, des AP et des institutions de recherche ayant de l'expérience en matière de travail participatif et une bonne compréhension du changement climatique. Le processus décrit peut être utilisé pour travailler avec les communautés vivant dans les AP ou à proximité de celles-ci, quel que soit le type de gouvernance ou de gestion (ex : co-gestion, gestion par le gouvernement ou par la communauté elle-même), et il peut être adapté à différents contextes. En outre, les instructions détaillées concernant l'organisation de la composante « atelier communautaire » de ce processus et les annexes pratiques (*dont sont issues les techniques présentées dans la NAPA – ndlr*) constituent des outils propices à la formation des animateurs d'ateliers.

Le processus de planification de la résilience et de l'adaptation décrit dans ce manuel est structuré en trois sections principales : « Préparation », « Atelier » et « Affinage et mise en oeuvre ». La section « Préparation » fournit des indications sur les éléments importants à prendre en compte lors de

l'initiation du processus ainsi que des informations concernant les préparatifs logistiques requis pour la composante « atelier communautaire » du processus.

PLANIFICATION DE LA RÉSILIENCE ET DE L'ADAPTATION POUR LES COMMUNAUTÉS DES AIRES PROTÉGÉES

GUIDE PAR ÉTAPES



La section « Atelier » couvre la composante « atelier communautaire » du processus de planification de la résilience et de l'adaptation. Elle commence par l'Atelier de planification communautaire qui consiste à évaluer la vulnérabilité de la communauté au changement climatique, à inventorier les ressources et les capacités existantes, à rassembler des informations sur les valeurs locales et les aspirations futures et à développer des Plans d'action communautaires. Ces plans d'action visent à développer la résilience au changement climatique par l'adaptation, entre autres options.

Par la suite, une série d'entretiens de suivi individuels permet de compléter les informations recueillies lors de l'atelier, et l'élaboration de scénarios permet de tester la robustesse des Plans d'action communautaires, et de proposer des améliorations si nécessaire. De façon générale, la composante « atelier communautaire » a été conçue pour autonomiser les communautés et constitue un point de départ important pour travailler avec celles-ci.

La section « Affinage et mise en oeuvre » fournit des recommandations post-atelier en vue de s'assurer que les Plans d'action communautaires seront résilients aux changements climatiques actuels et projetés, qu'ils pourront être mis en oeuvre durablement dans les AP, et qu'ils seront appropriés dans le contexte social, économique et politique local. Il est important d'affiner ces plans d'action par le biais d'un processus itératif de consultations avec les communautés locales, les gestionnaires des AP, des experts techniques et autres acteurs clés.



Ce manuel a été élaboré dans le cadre du projet Communautés et aires protégées résilientes au changement climatique, financé par la Fondation MAVA et mis en oeuvre par l'UNEP-WCMC. Dans le cadre de ce projet, le processus de planification – affiné puis décrit dans ce manuel – a été mis en oeuvre sur trois sites pilotes en Gambie et au Sénégal. Travaillant avec des communautés vivant dans les AP côtières de ces sites pilotes, l'équipe de projet a entrepris des Ateliers de planification communautaire aboutissant à l'élaboration de Plans d'action communautaire. Le projet a soutenu les communautés impliquées dans la mise en oeuvre de plusieurs de ces plans d'action comprenant de multiples mesures d'adaptation basée sur les communautés et les écosystèmes.

Les leçons tirées de la mise en oeuvre du processus de planification sur l'ensemble des trois sites pilotes du projet ont été intégrées à ce manuel afin de contribuer à sa solidité et à son applicabilité. En outre, ce manuel s'appuie sur une multitude d'informations et de connaissances existantes quant aux cadres de planification relatifs à l'adaptation communautaire et aux processus de gestion des AP, ainsi que sur des méthodes et outils participatifs testés et éprouvés dans le monde entier. Ce document peut donc servir à un large public souhaitant travailler avec les

communautés en vue de renforcer de manière holistique leur résilience au changement climatique et de mettre en oeuvre des mesures qui les aideront, à terme, à s'y adapter.

B - Recommandations pour les animateurs *(extraites des annexes du guide par étapes)*

Les qualités listées ci-dessous sont au moins aussi importantes pour un animateur que toute méthode ou outil spécifique. Un certain niveau d'expertise en matière d'animation est essentiel, car le manque de compétences d'un animateur pourrait aliéner une communauté et avoir des impacts négatifs sur les collaborations futures.

Détendez-vous, restez flexible et évitez tout dogmatisme. Les professionnels des techniques participatives doivent être capables d'apprendre rapidement et progressivement, par une exploration réfléchie, une utilisation souple des méthodes, l'improvisation, l'itération et la contrevérification. Plutôt que de suivre un programme rigide, il vaut mieux s'adapter au fur et à mesure de l'apprentissage. Il est important d'être détendu car les participants peuvent percevoir toute tension chez l'animateur, et cela a un effet très négatif sur leur capacité à partager, penser, apprendre et adhérer au processus. Cela peut donc affecter la recherche et les résultats pratiques.

Soyez attentif(ve) au contexte. Affinez votre approche pour tenir compte de tout changement de contexte. Ne soyez pas tenté(e) de présumer que ce qui était adapté à vos expériences précédentes est applicable sans d'abord considérer les différences d'époque, géographiques, de taille du groupe, d'événements historiques, de perceptions et d'attentes de la communauté ciblée. Contrôlez et évaluez continuellement votre approche, et ajustez-la en conséquence.

Abordez chaque situation avec respect et humilité. L'adaptation est une question très complexe et multidimensionnelle qui dépasse la pleine compréhension d'une seule personne ou d'un seul expert. Des stratégies d'adaptation efficaces nécessitent la participation d'autant de parties prenantes que possible, afin de minimiser les conséquences négatives imprévisibles d'une intervention. Ce processus commence par la prise de conscience et le respect du fait que chaque individu apporte des compétences et des connaissances uniques, et que l'expérience et l'éducation académique que les chercheurs ou

experts contribuent à un processus sont importants mais limitées. Les personnes ayant vécu toute leur vie dans la communauté et qui ont un intérêt direct dans les issues d'une intervention apportent des connaissances vitales à l'intervention.

Apprentissage partagé et inversé. Le principe de respect énoncé ci-dessus exige que vous soyez prêt(e) à apprendre d'autrui d'une manière que vous n'aviez peut-être pas prévue. Cela implique de modifier votre attitude et votre comportement (de dominateur à animateur), de bâtir des relations, de demander aux autres de vous apprendre des choses (plutôt que le contraire), de respecter les gens, et d'avoir confiance en ce qu'ils peuvent faire ou accomplir.

Reconnaissez qu'il existe différentes manières de savoir et saisissez le potentiel des connaissances locales. Soyez prêt(e) à accepter et valoriser l'expression du savoir de manières qui s'écartent des systèmes de connaissance et de logique traditionnelles, scientifiques, et occidentales. Il existe une immense diversité de systèmes de connaissances dans les différentes communautés, notamment de connaissances expérimentielles, intuitives et traditionnelles locales.

Réalisez que la diversité des intervenants et leurs relations sont importantes. Avant d'essayer d'engager le dialogue avec un groupe entier, prenez en compte la dynamique de pouvoir, les inégalités et les normes d'expression ou de prise de décision qui existent dans le groupe. Restez sensibles aux techniques de consultation des groupes marginalisés (p. ex. engagez le dialogue avec les femmes séparément ou, dans un groupe, suivez les règles hiérarchiques). En outre, restez conscient des conséquences personnelles que pourrait avoir toute contestation de ceux qui sont au pouvoir de sur les fournisseurs d'information. Faites appel aux techniques qui tiennent compte des normes et des structures sociales existantes.

Respectez le vœu de ne pas participer. Dans toute communauté, une façon de faire preuve de respect et de bâtir la confiance est d'accepter le droit de chacun de ses membres le vœu de ne pas participer. Vous pouvez cependant essayer de découvrir pourquoi une personne ne souhaite pas participer, afin d'identifier tout problème potentiel, comme la lassitude des participants, des différends entre acteurs liés au pouvoir, ou d'autres inégalités dans la communauté.

Soyez à l'écoute de vous-même et des autres et analysez la situation en permanence.

Gardez une conscience critique de vous-même et assumez vos actions et vos décisions. Cela inclut la réflexion sur l'impact éventuel de préjugés et de votre participation dans les processus de recherche ou d'action. Examinez votre propre comportement en permanence et essayez toujours de l'améliorer.



Acceptez l'incertitude. Cela peut être nécessaire à tout moment de l'exercice si la participation, les informations recueillies ou les résultats s'écartent de ce que vous aviez prévu. Il est important de comprendre qu'il n'existe pas toujours de réponse concrète. La présentation d'informations ayant un degré élevé d'incertitude peut être un signe indiquant qu'il faut réorienter les recherches.

Expliquez le contexte. C'est-à-dire comment les informations recueillies lors des évaluations seront utilisées de manière à ce que cet exercice ne consiste pas seulement à prélever des informations des participants et que ces derniers saisissent l'intérêt de participer à l'exercice.

C - Gérer les conflits potentiels dans les groupes de l'atelier

Si un sujet controversé crée des tensions importantes dans le groupe, il peut s'avérer utile d'interrompre l'activité pour consacrer du temps au procédé de résolution de conflit suivant. Celui-ci vous aidera à contempler le problème sous différents angles afin d'acquérir une vision plus complète de la réalité complexe dont font partie tous les participants. Ce processus de résolution de conflit se déroule en trois étapes :

- 1) le **Jeu de l'acceptation** ;
- 2) le **Jeu du doute** ; et
- 3) La **définition**.

Le processus commence par la sélection de l'affirmation controversée, qui formera la base de

cette activité. Par exemple : « Nous avons le droit de récolter des crustacés dans une zone de non-prélèvement ».

Les participants trouvent parfois ce processus difficile au premier abord. Il peut sembler artificiel, voire mettre les participants mal à l'aise ou même sembler menaçant. Dans certains cas, ce jeu peut s'attaquer à des croyances bien ancrées, et au confort qu'elles représentent. Pour que ce processus d'acceptation abordé de façon méthodique suivi par le doute (qui sera certainement un exercice inhabituel) puisse porter fruits et produire des résultats pertinents, les participants doivent le vivre fréquemment.



Admettre et vraiment ressentir un point de vue peu familier ou irritant demande du temps et des efforts, mais cela invite à écouter plutôt que de se disputer, et favorise l'empathie plutôt que les antagonismes. Principalement, ce processus encourage la compréhension du fait que des vérités concurrentes aux valeurs égales peuvent coexister.

Notez que la durée prévue pour ces activités peut être raccourcie en fonction du contexte. Par exemple, si vous devez interrompre une activité pour résoudre un conflit sans trop perturber le déroulement ou retarder le programme général de l'atelier, vous pouvez opter pour une version plus rapide (15 minutes) des activités ci-dessous, en consacrant 5 minutes à chaque jeu.

1 - Le jeu de l'acceptation

Courte description

Considérez l'affirmation controversée qui constitue la base de cette activité. En général, lorsque nous discutons de sujets controversés, nous cherchons à imposer notre propre opinion. Nous écoutons les arguments de notre opposant uniquement pour en discerner les failles et, lorsque nous en trouvons une, pour interrompre et attaquer notre opposant. Ce qui nous intéresse le plus est de prouver que

nous avons raison et de remporter la victoire, plutôt que de considérer un autre point de vue, ce qui nous obligerait à réfléchir davantage. L'idée fondamentale du Jeu de l'acceptation est de mettre notre jugement entre parenthèses, d'encourager la réflexion continue, de s'ouvrir aux points forts et aux valeurs d'un point de vue autre que le nôtre (entièrement ou partiellement), et d'essayer d'accepter ce point de vue.



Activités et durée (20 minutes)

Étape 1

Demandez aux participants de noter certains points importants pour définir leurs premières réflexions sur la question examinée.

Étape 2

Demandez aux participants de lever la main s'ils sont d'accord avec l'affirmation controversée.

Étape 3

Demandez à tous les participants d'écouter le point de vue de ceux qui sont d'accord avec l'affirmation controversée, en laissant de côté leur propre jugement. Il faut qu'ils se demandent :

- f. Qu'est-ce qu'il (elle) voit que je ne vois pas ?
- f. Comment cet argument peut-il être valable ?
- f. Quels sont les éléments avec lesquels je peux être d'accord ?

Les participants doivent essayer de contenir leur disposition à ne pas être d'accord pour l'instant.

Étape 4

Demandez à tous les participants de penser aux raisons pour lesquelles ils pourraient être d'accord avec l'affirmation initiale d'une manière ou d'une autre. Ici, ils peuvent uniquement faire que des déclarations en faveur du sujet controversé. Il ne s'agit pas de prétendre, ni de jouer un rôle. Ils doivent trouver au fond d'eux-mêmes les sentiments qui les font sincèrement adhérer à cette affirmation.

Expliquez aux participants qu'ils ne doivent pas faire de déclarations négatives ou contrariantes. Notez tous les arguments pouvant indiquer que la déclaration controversée peut être considérée valable.

2 - Le jeu du doute

Courte description

Le Jeu de l'acceptation est la première étape d'un processus de réflexion critique. Pour la deuxième étape, le Jeu du doute qui est plus connu, nous pouvons poser des questions d'approfondissement, défier la logique erronée, identifier les éléments de preuve qui ne sont pas suffisants, et apporter des informations allant à l'encontre de la déclaration controversée.

Tout comme le premier jeu fait appel à un effort systématique et discipliné pour accepter un certain point de vue, aussi inhabituel ou ridicule qu'il puisse être, le deuxième jeu invite les participants à se lancer dans un effort systématique et méthodique pour se renseigner sur un point de vue, ou le mettre en cause, aussi familier et raisonnable qu'il puisse paraître. Le Jeu du doute commence par l'apprentissage de comment poser des questions et les analyser.

Activités et durée (20 minutes)

Étape 1

Demandez aux participants de penser à toutes les raisons pour lesquelles on peut être en désaccord avec l'affirmation initiale.

Étape 2

Expliquez aux participants que c'est le moment pour faire des déclarations négatives ou contrariantes, et non pour défendre l'affirmation initiale. Notez tous les arguments avancés pour montrer que l'affirmation controversée pourrait être considérée non valable.

Tout comme le Jeu de l'acceptation, le Jeu du doute demande une certaine expérience répétée avant que les participants savent poser les bonnes questions et deviennent de bons investigateurs.

3 - La Définition

Courte description

Ayant accepté, douté puis creusé une idée, les participants peuvent maintenant s'efforcer d'intégrer leur réflexion au processus. Cette étape consiste à examiner les affirmations notées pendant le Jeu de l'acceptation et le Jeu du doute,

et d'identifier comment la validité d'une affirmation donnée dépend de la définition de ses termes clés. Ainsi, il est nécessaire clarifier les choses pour pouvoir comprendre entièrement le point de vue de son opposant.

Activités et durée (20 minutes)

Étape 1

Demandez aux participants de réfléchir aux points suivants :

- Vos propres expériences vous permettent-elles de trouver un terrain d'entente sur le sujet en question ?
- Vos sentiments et votre opinion par rapport au sujet abordé ont-ils changé depuis le début de cet exercice ?

Si oui, de quelle manière ? Si non, pourquoi ? Etant donné la nature incertaine et complexe de la plupart des questions, qu'est-ce que cela signifie concernant nos actions ?



Étape 2

Soulignez auprès des participants que la réponse à beaucoup de ces questions dépend de la manière dont les termes clés sont définis. Par exemple, la réponse à la question « le développement dépend-il de l'industrialisation ? » dépend de la définition de « développement » et d'« industrialisation », sur laquelle les gens ne sont pas nécessairement d'accord. Quelle est donc la « vraie » définition ?

Comme ce sont les gens eux-mêmes qui donnent leur sens aux mots, on ne peut pas trouver de « vraie définition ». Ceci est valable pour des termes potentiellement controversés comme « développement » ou « changement climatique », mais est également vrai pour des termes semblant innocents tels que « fille ». Une personne qui dit : « Viens ici, ma fille » peut avoir une intention attentionnée, sarcastique, méprisante ou autre. Ce ne sont pas les mots qui ont un sens intrinsèque, c'est nous qui leur donnons un sens.

Aidez les participants à comprendre que l'on peut définir les mots de nombreuses manières, et que chacune d'elles sert un objectif différent.

Résultats attendus

Ces activités apportent aux participants une compréhension approfondie des deux côtés d'un débat, et leur permet de développer une capacité à saisir une réalité plus complexe, plutôt que de se retrancher derrière leur propre point de vue.

Plus d'info sur www.papaco.org

http://papaco.org/fr/wp-content/uploads/2016/08/UNEP-WCMC_Manual_2016_fr.pdf

Quatre grands singes sur six sont à un pas de l'extinction, selon la Liste rouge de l'UICN (communiqué de presse de l'UICN du 4 septembre 2016 – extraits)

Le plus grand primate vivant, le Gorille de l'Est, est classé *En danger critique d'extinction* en raison de la chasse illégale, d'après la plus récente mise à jour de la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN™, rendue publique à l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'UICN, à Hawaï début septembre.

Quatre espèces de grands singes sur six sont maintenant *En danger critique d'extinction* – donc à un pas de la disparition – et une forte menace d'extinction pèse également sur les deux autres espèces.

Cette mise à jour de la Liste rouge de l'UICN fait aussi état, entre autres, du déclin du Zèbre des plaines suite à sa chasse illégale. La Liste rouge comporte maintenant **82 954 espèces, dont 23 928 sont menacées d'extinction.**

Mammifères menacés par la chasse illégale

Le Gorille de l'Est (*Gorilla beringei*) passe de la catégorie *En danger* à *En danger critique d'extinction*, suite à un déclin catastrophique de sa population, réduite de plus de 70% en 20 ans. Elle est actuellement estimée à moins de 5000 individus. Le Gorille de Grauer ou Gorille des plaines orientales (*G. b. graueri*), l'une des deux sous-espèces du Gorille de l'Est, qui comptait 16 900 individus en 1994, a perdu 77% de sa population depuis ; elle était ramenée à 3800 individus en 2015. Il est illégal de tuer ou de capturer des grands singes ; cependant la chasse représente le danger le plus grave pour les gorilles des plaines orientales. La seconde sous-espèce du Gorille de l'Est, le Gorille de montagne (*G. b. beringei*) se porte mieux ; ses effectifs ont augmenté et comptent près de 880 individus.



Photo: Intu Boedhihartono

Quatre grands singes sur six (le Gorille de l'Est, le Gorille de l'Ouest, l'Orang-outan de Bornéo et l'Orang-outan de Sumatra) sont donc maintenant classés *En danger critique d'extinction*, tandis que le Chimpanzé et le Bonobo sont classés *En danger*.

Le Zèbre des plaines (*Equus quagga*), autrefois abondant et répandu, passe de la catégorie *Préoccupation mineure* à *Quasi menacé*. Réduite de 24% depuis 14 ans, sa population, qui comptait près de 660 000 individus, dépasse à peine les 500 000 selon les estimations actuelles. Dans de nombreux pays, l'espèce n'est présente que dans les aires protégées ; cependant, une réduction des effectifs a été constatée dans 10 des 17 pays de l'aire de répartition depuis 1992. Le Zèbre des plaines est menacé par la chasse, pour la viande de brousse et les peaux, en particulier quand les animaux sortent des aires protégées.



Photo Brent Huffman

Trois espèces d'antilopes d'Afrique, le Céphalophe à bande dorsale (*Cephalophus dorsalis*), le Céphalophe à ventre blanc (*Cephalophus leucogaster*) et le Céphalophe à dos jaune (*Cephalophus silvicultor*) passent de la catégorie *Préoccupation mineure* à *Quasi menacé*. Si les populations de ces espèces se trouvant à l'intérieur

d'aires protégées sont relativement stables, ailleurs elles déclinent en raison de la persistance de la chasse illégale et de la destruction de leurs habitats.

Bonnes nouvelles pour le Panda géant et l'Antilope du Tibet

Cette mise à jour de la Liste rouge de l'UICN comporte aussi de bonnes nouvelles et montre que les mesures de conservation donnent des résultats positifs.

Précédemment classé *En danger*, le Panda géant (*Ailuropoda melanoleuca*) est maintenant placé dans la catégorie *Vulnérable*, sa population s'étant accrue grâce au reboisement et à une protection efficace des forêts. Cette amélioration confirme l'efficacité des efforts entrepris par le gouvernement chinois pour préserver cette espèce.



Photo : Martha de Jong-Lantink

Cependant, il est estimé que le changement climatique pourrait éliminer, dans les 80 années à venir, plus de 35% des forêts de bambous qui constituent son habitat, et les effectifs de l'espèce devraient donc décliner, perdant ainsi les acquis de ces deux dernières décennies. Pour protéger cette espèce emblématique, il est crucial de poursuivre la mise en œuvre de mesures efficaces de protection des forêts et de répondre aux nouvelles menaces. Le gouvernement chinois a prévu d'élargir sa politique actuelle de conservation de l'espèce, ce qui représente une avancée positive devant être fortement soutenue afin d'assurer sa mise en œuvre effective.

Des mesures de conservation réussies ont permis à l'Antilope du Tibet (*Pantholops hodgsonii*) de passer de la catégorie *En danger* à *Quasi menacée*. La population a subi un important déclin : elle comptait jadis près d'un million d'individus, tandis que dans les années 1980 et le début des années 1990, elle était estimée à 65 000 – 72 000 individus. Cette réduction était la conséquence du braconnage à des fins commerciales, pour le sous-poil laineux (shahtoosh) employé pour la fabrication de châles. Trois à cinq peaux sont nécessaires pour fabriquer un seul châle, et les animaux sont abattus, car la laine ne peut être ni tondue ni peignée. Une protection rigoureuse a été mise en œuvre depuis, et les estimations actuelles font état de 100 000 à 150 000 individus.

Il convient de mentionner d'autres succès en matière de conservation, notamment le Rat architecte (*Leporillus conditor*), endémique de l'Australie, dont le statut s'améliore, passant de la catégorie *Vulnérable* à celle de *Quasi menacé*. Ce succès est dû à la réussite du plan de rétablissement de l'espèce, avec des réintroductions et des introductions dans des zones libres de prédateurs. Ce rongeur constructeur de nids est unique et le dernier de ce genre, depuis que *Leporillus apicalis*, une espèce apparentée plus petite, s'est éteinte au 20^e siècle. La résine créée par les rats pour construire leurs nids est si forte qu'elle peut durer des milliers d'années si elle n'est pas exposée à l'eau.

L'Onychogale bridé (*Onychogalea fraenata*) se porte également mieux et passe de la catégorie *En danger* à *Vulnérable*. Endémique de l'Australie, cette espèce autrefois abondante a subi un déclin spectaculaire de ses effectifs pendant le 19^e et le 20^e siècle, en raison de l'impact des espèces envahissantes et de la destruction de ses habitats. Un programme réussi de conservation par transfert, qui a introduit des populations dans des aires protégées, a permis à l'espèce de prendre le long chemin du rétablissement.

Plus d'info : www.iucn.org

NAPA – CONTACTS

geoffroy.mauvais@iucn.org
beatrice.chataigner@iucn.org
marion.langrand@iucn.org

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PAPACO
Chargée de programme PAPACO
Chargée de programme PAPACO

www.papaco.org et www.iucn.org

Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN